

ÉDITIONS L'HARMATTAN – APRÈS LA RÉPONSE DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

Acharnement antisyndical contre la déléguée syndicale !

Chers collègues,

La demande d'autorisation de licenciement de Marianne Ravaud, déléguée syndicale Info'Com-CGT, formulée par la direction, a été refusée par l'inspection du travail. L'action syndicale n'est pas un délit !

Une partie des faits reprochés, notamment la participation en tant que syndiquée à des rassemblements solidaires pour notre collègue déléguée du personnel, Véronique Fichet, victime de trois avertissements, et pour défendre nos revendications sur les conditions de travail de tous les salariés n'a pas été retenue.

Cette première victoire est collective. Nous vous invitons donc à faire de cette petite victoire, la vôtre, la nôtre à tous. La solidarité des salariés syndiqués Info'Com-CGT du *Journal officiel*, de *Publicis*, de *Dalloz*, du *Moniteur*, de *Derichebourg*, de *l'Equipe*, des *Echos*, de *Bayard Presse*, de *l'Atelier*... a permis et permet toujours à nos déléguées de tenir bon. Cette solidarité que la direction essaie de casser chaque jour dans l'entreprise est bien le meilleur remède partout et à chaque fois.

Mais la direction ne le supporte pas. Elle a décidé, lundi 18 avril, de ne pas tenir compte de la décision de l'Inspection du travail. Elle s'acharne à nouveau contre la déléguée syndicale et lui interdit de reprendre son poste. Aucun motif précis ne vient justifier cette nouvelle mise à pied. La direction pense-t-elle que la défense des droits des salariés serait incompatible avec certaines fonctions dans l'entreprise ? C'est ce que laisse penser la nouvelle convocation à un entretien préalable au licenciement.

Contrairement aux rumeurs véhiculées par le patronat, prendre un mandat ne sert pas à nous protéger. La preuve : nos élues et mandatées sont finalement plus exposées. Depuis septembre 2015, la répression antisyndicale s'accroît. Nous vous proposons de rester debout, comme ces milliers de jeunes aujourd'hui en proie à une répression extrêmement violente. La défense de nos droits, de notre liberté, de notre dignité ne peut se faire à genoux.

**SOYONS PLUS FORTS ENSEMBLE
POUR DÉFENDRE NOS DROITS !
SYNDIQUEZ-VOUS À INFO'COM-CGT !**

**RASSEMBLEMENT CONTRE
L'ACHARNEMENT SYNDICAL**

29 AVRIL À 9 H
16, RUE DES ÉCOLES - PARIS 5^e
MÉTRO : MAUBERT-MUTUALITÉ

**POUR RENFORCER NOS DROITS ET AMÉLIORER
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE,
JE ME SYNDIQUE À INFO'COM-CGT !**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Renvoyer le coupon à l'adresse ci-contre ou par courriel à : news@infocomcgt.fr

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT

Déléguée syndicale : **Marianne Ravaud**
Déléguée du personnel : **Véronique Fichet**
✉ lharmattan@infocomcgt.fr
☎ 01 43 31 80 49 • infocomcgt.fr
✉ news@infocomcgt.fr
[f](#) [t](#) [g+](#) [v](#) [i](#) [i](#) **infocomcgt**